




**MAIRIE**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Envoyé en préfecture le 23/03/2026  
Reçu en préfecture le 23/03/2026  
Publié le   
ID : 033-213303852-20260323-2603ARR2ADJ-AR

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES ARRETES DU MAIRE  
2026-0310

**ARRETE DE DELEGATION DE FONCTION AU 2<sup>ème</sup> ADJOINT**

Le Maire de la commune de SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE, **Madame Martine LECOULEUX**

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire, sous sa surveillance et responsabilité, une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du Conseil Municipal.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 portant élection des adjoints au Maire.

Considérant que **Madame Anne-Sophie PILLET** a été élue 2<sup>ème</sup> Adjointe

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du Maire au bénéfice du 2<sup>ème</sup> Adjointe

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Il est donné délégation de fonction à **Madame Anne-Sophie PILLET**, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire, pour s'occuper des affaires suivantes :

- Agriculture
- Petite enfance
- Tourisme
- Activités de loisirs

**ARTICLE 2 :**

Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élue l'ayant accordée ou la fin des fonctions de **Madame Anne-Sophie PILLET**. **Madame Anne-Sophie PILLET** ne pourra en aucun cas subdéléguer sa signature.

**ARTICLE 3 :**

La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à

- La Sous-Préfecture de LIBOURNE,
- Au Trésorier Municipal,
- À l'intéressé pour notification.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Notifié le...**23/03/2026**  
signature de l'intéressée

Fait à Saint-Christophe-de-Double, le 23 mars 2026

La Maire,



**Martine LECOULEUX**